



LETTRÉ OUVERTE AU CONSEIL FÉDÉRAL

3 mars 2021

Prévenir la pénurie d'approvisionnement en dispositifs médicaux

Une pénurie d'approvisionnement en dispositifs médicaux s'annonce. Nous lançons un appel urgent au Conseil fédéral et lui demandons de ne pas créer de barrières à l'importation qui compliqueraient encore plus l'apport de soins à la population suisse. Une pénurie d'approvisionnement auto-infligée ne serait pas tolérable.

Monsieur le Conseiller fédéral Alain Berset,

Nous – médecins, hôpitaux et cliniques ainsi que EMS, défenseurs des patients et représentants de l'industrie – sommes préoccupés. Nous avons un intérêt commun primordial: Pour nous, l'approvisionnement sans faille de la population suisse en dispositifs médicaux de qualité contrôlée est absolument essentiel. En tant qu'acteurs de la santé, nous considérons qu'il est de notre devoir de défendre les patientes et les patients. Leur bien-être et leur santé sont notre priorité absolue.

Notre système de santé lutte actuellement contre l'une des pires crises sanitaires de ces 100 dernières années. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, il convient de veiller à ce que les dispositifs médicaux ne soient, dans la mesure du possible, pas affectés par des pénuries d'approvisionnement.

Si l'accord de reconnaissance mutuelle (ARM) entre la Suisse et l'Union européenne (UE) n'est pas mis à jour avant le 26 mai 2021, il faut s'attendre à des perturbations importantes dans la couverture médicale sur le marché unique de l'UE, avec un impact direct sur les soins aux patients en Suisse et dans l'UE. Nous sommes conscients que le Conseil fédéral n'est pas le seul responsable de la mise à jour de l'ARM, et donc du désamorçage du problème, et que l'UE doit également participer à cette démarche.

Il est donc d'autant plus important que le Conseil fédéral établisse les règles d'importation, qu'il peut fixer unilatéralement et indépendamment de l'UE par le biais de l'ordonnance suisse sur les dispositifs médicaux (ODM), dans l'intérêt de la population suisse. **Nous attendons du Conseil fédéral qu'avec l'ODim prévue, il ne crée pas de barrières à l'importation, qui mettraient en danger les soins de santé pour notre propre population.** Nous demandons que les exigences réglementaires et administratives soient réduites au minimum ou que les exigences en matière d'étiquetage et de documentation des dispositifs soient limitées au strict nécessaire. Nous demandons également une période de transition d'au moins dix-huit mois pour la mise en conformité afin que les entreprises concernées disposent de suffisamment de temps pour organiser l'importation des dispositifs médicaux ou pour remplacer les dispositifs manquants.

Les sondages menés au sein de la branche le montrent: des barrières à l'importation trop élevées signifient qu'un dispositif médical sur huit actuellement utilisé en Suisse ne sera plus disponible dans notre pays. La raison: les fabricants étrangers ne seront pas prêts à répondre à des exigences supplémentaires uniquement pour le petit marché suisse.

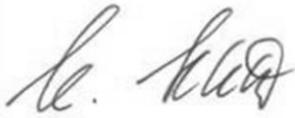
En Suisse, les gens attendent beaucoup du système de santé. Et le personnel de la santé a une éthique professionnelle très élevée. Une pénurie d'approvisionnement auto-infligée en Suisse ne serait donc pas tolérable.



Prof. Dr. med. Michele Genoni
Président
FMCH



Isabelle Moret
Présidente
H+ Les Hôpitaux de Suisse



Dr. Christian Schär
Président
vzk Association des hôpitaux de Zurich



Dr. Hans Urs Schneeberger
Directeur général
vaka Gesundheitsverband Aargau



Baptiste Hurni
Vice-président
Fédération Suisse des Patients



Babette Sigg Frank
Présidente
Forum des consommateurs suisse



Peter Biedermann
Directeur général
Swiss Medtech



Dr. René P. Buholzer
Directeur
interpharma



Ernst Niemack
Direction
vips Association des entreprises pharmaceutiques en Suisse



Martin Bangerter
Directeur
ASSGP Association Suisse des Spécialités Pharmaceutiques Grand Public